

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2022_2_12

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 13 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Adjoint.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 08 Avril 2022

Présents : 10

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOUILLE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Votants : 18

**Objet : Régie transport
scolaire : renouvellement
de la licence de transport**

Pouvoirs :

Madame BASTIEN Joëlle a donné pouvoir à Madame LINARD Danielle
Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur LACROIX Michel a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur RODIER Jean-François a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur ANDRE Jean-Luc

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BASTIEN Joëlle, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Danielle LINARD

Monsieur le Maire rappelle que la gestion du transport scolaire est assurée en régie par nos services.

La licence pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui arrivant à son terme, il a été nécessaire de la renouveler.

Celle-ci est valable du 12-03-2022 et 11-03-2027.

La désignation d'un régisseur est nécessaire.

Monsieur le Maire se propose.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de nommer Monsieur Jean-François RODIER, Maire de Jussac, régisseur de la régie du transport scolaire de Jussac.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 1er Adjoint,
André ARNAL



The image shows a blue ink signature of André Arnal, the 1st Deputy Mayor, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE JUSSAC' at the top, a central coat of arms, and '(Cantal)' at the bottom. There are two small stars on either side of the coat of arms.